



Résiliation cours à distance EFC

Par **Mymiii1302**, le **27/01/2016** à **14:04**

Bonjour,

J'avais pris une formation pour un bts a l'efc

Seulement je me suis retrouvée au chômage et je ne pouvais plus payer, j'ai donc coupé les prélèvements comme j'avais vu qu'ils se fichaient que l'on soit au chômage ou non

Ils m'ont appelé plusieurs fois et la je viens de recevoir un mail me disant de régulariser sinon je passais à un huissier.

Que puis je faire ?

Meric d'avance

Par **Mymiii1302**, le **27/01/2016** à **14:07**

Sachant qu'entre temps j'ai retrouvé un emploi sans diplôme donc je n'ai vraiment plus besoin de cette formation, je n'ai reçu qu'un classeur et jamais renvoyé de devoirs.